

# Mairie de Pierrefonds

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Pierrefonds, du 1<sup>er</sup> au 29 avril 2017 inclus, soit pendant un mois.**

Monsieur Georges VANQUELEF a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif d'Amiens.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Pierrefonds, pendant la durée de l'enquête, du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 29 avril 2017 inclus :

- Les lundis, mardis, jeudis de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 16h30,
- Les mercredis et samedis de 9h00 à 12h00,
- Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h30 à 16h30
- A l'exception des dimanches et des jours fériés

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Pierrefonds – Place de l'Hôtel de Ville – 60350 Pierrefonds.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Pierrefonds dès la publication du présent arrêté. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.mairie-pierrefonds.fr](http://www.mairie-pierrefonds.fr).

Les observations, propositions et contre-propositions sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Pierrefonds pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :**

- **Le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 de 9h00 à 12h00,**
- **Le jeudi 13 avril 2017 de 15h00 à 18h00,**
- **Le samedi 22 avril 2017 de 9h00 à 12h00,**
- **Le samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00,**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Pierrefonds et à la préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site Internet [www.mairie-pierrefonds.fr](http://www.mairie-pierrefonds.fr).

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de Pierrefonds.

Fait à PIERREFONDS, le 7 mars 2017

**Le Maire,**

**Mme Michèle BOURBIER**